



INFORMATIONS DE VOTRE MUNICIPALITÉ

Dans le but de limiter la propagation de la COVID-19, le premier ministre du Québec, M. François Legault, a ordonné le 23 mars dernier la fermeture de tous les commerces et de toutes les entreprises, à l'exception de ceux offrant des services essentiels.

Cette mesure devait être appliquée au plus tard le 24 mars à 23 h 59 et elle devrait se terminer le 13 avril 2020. La liste complète des entreprises qui resteront ouvertes sera ponctuellement mise à jour sur le site Internet du gouvernement du Québec au :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/fermeture-endroits-publics-commerces-services-covid19/>

Cette liste comprend, entre autres, les ressources jugées essentielles par les organismes municipaux. À la suite de certaines précautions prises par votre équipe municipale, nous tenons à vous assurer de la continuité de la plupart de nos services afin de pouvoir répondre à vos besoins.

- Services administratifs ;
- Services des travaux publics et entretien des chemins municipaux ;
- Services incendies ;
- Service de collecte d'ordures, de recyclage et des encombrants ;
- Services aqueduc.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre note que le département de l'urbanisme n'est pas considéré comme un service essentiel. **CE SERVICE EST DONC SUSPENDU POUR UNE DURÉE INDÉTERMINÉE.** Aucun permis ne sera émis, mais nous continuerons de recevoir vos demandes par courriel, qui seront traitées lors du retour de notre fonctionnement à la normalité, selon leur date de réception. Vous pouvez nous faire parvenir vos demandes à l'adresse courriel suivante : urba@ndbonsecours.com.

N'oubliez pas que nos bureaux municipaux sont interdits d'accès jusqu'à nouvel ordre, mais que vous pouvez communiquer avec nous pendant nos heures d'ouvertures et que nous sommes présents à l'Hôtel de Ville. **Le service téléphonique de la Municipalité est maintenu, vous pouvez nous joindre au bureau municipal en composant le 819-423-5575, ou encore, communiquer avec nous par courriel ou par courrier.**

Téléphonez-nous si vous avez des difficultés de paiement pour vos taxes municipales ou encore, si vous êtes isolé et avez besoin d'aide, nous trouverons les ressources nécessaires pour vous aider.

| | | |
|--------------------|--|--------------|
| Courriel général | mun@ndbonsecours.com | 819-423-5575 |
| Direction générale | dg@ndbonsecours.com | 819-209-3286 |
| Maire | maire@ndbonsecours.com | 819-661-0107 |

Voici un lien vers un guide d'autosoins du gouvernement du Québec :

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/sante/documents/Problemes_de_sante/19-210-30FA_Guide-autosoins_francais.pdf?1584985897

Si vous n'avez pas accès à internet et que vous aimeriez obtenir une copie de ce guide d'autosoins, téléphonez-nous au bureau et nous vous enverrons une copie par la poste.

Le maire et la direction générale